Le lundi 14 octobre deux mille treize, à 18 H 30, les Conseillers Municipaux se sont réunis en leur lieu habituel sous la Présidence de Monsieur Marc BOUTROY, suite à la convocation envoyée le 08 octobre 2013.

<u>ETAIENT PRESENTS</u>: Mesdames Catherine VEROVE, Martine BIGOT, Messieurs Marc BOUTROY, Didier HAMY, Louis KALTENBACH, Bruno FLAMENT, Mr William ALLART

ETAIT ABSENT EXCUSE: Monsieur Sébastien CHENAULT.

La séance a été ouverte par Monsieur Marc BOUTROY, Maire.

Le compte rendu de la précédente réunion a été adopté à l'unanimité des présents.

Choix d'un organisme bancaire pour l'obtention d'un prêt.

Le crédit Agricole et la caisse d'Epargne ont répondu à notre consultation pour l'obtention d'un prêt de 30 000.00 € sur 15 ans.

La caisse d'épargne étant la moins disante l'Assemblée a opté pour cette dernière.

Le taux est de 3.96 %, avec des remboursements trimestriels.

Suite à consultation ouverture des plis et désignation d'un architecte pour la construction d'un garage communal.

Monsieur le Maire se charge de l'ouverture des plis reçus. Deux enveloppes figurent dont une où l'architecte précise qu'il n'exerce plus.

C'est donc ABCISS architecte qui est choisi pour assurer la maîtrise d'œuvre du futur garage communal, à un taux de 7.5 % du coût HT des travaux.

Révision du taux de la taxe d'aménagement

Le taux d'aménagement est de 3% depuis le 24/10/2011, aussi Monsieur le Maire demande à l'Assemblée si celui-ci doit être maintenu ou augmenté. Après discussion, une légère augmentation de 0.5 % est proposée. Accepté à l'unanimité des présents.

Questions diverses

Néant.

Fin de la séance à 20h00.